

Conseil Communautaire du 12 octobre 2023 Salle Bernadou à Villemur sur Tarn

Extrait du registre des délibérations

REÇU EN PREFECTURE le 26/10/2023

Application agréée E-legalite.com 99_DE-031-243100773-20231012-2023_099-DE

Délibération 2023-099

Finances: Exonération de la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 octobre 2023.

Participants

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, M. BERINGUIER Bernard, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric, Mme MONCERET Mylène,			
Bondigoux	M. ROUX Didier			
Buzet sur Tarn				
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle			
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry			
Le Born	M. SABATIER Robert			
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis			
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel			
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme FOLLEROT Danielle, Mme PREGNO Agnès, M. SANTOUL Michel			

Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aäli a donné pouvoir à Mme LAVAL Carole Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à Mme PREGNO Agnès M. MICHELOT Jean-Michel a donné pouvoir à M. CHEVALLIER Georges M. REGIS Daniel a donné pouvoir à M. DUMOULIN Jean-Marc

Conseillers absents

M. BRAGAGNOLO Patrice

Non-participation au vote

M. ASSIE Julien, M. BONNASSIES Patrick, Mme CHARLES Ghislaine, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles

Secrétaire de séance

Mme Danielle FOLLEROT

le 26/10/2023

Application agréée E-legalite.com 99_DE-031-243100773-20231012-2023_099-DE

Délibération 2023-099

Exposé

Il est exposé aux membres du Conseil Communautaire que, comme chaque année, il s'agit d'exonérer les professionnels disposant et justifiant de leur filière d'évacuation et d'exonération des déchets.

Sont concernés:

- JARDINERIE SOLIGNAC 657 route de Montauban 31660 BESSIERES
- CENTRE LECLERC 31 rue Pierre Marchet 31340 VILLEMUR SUR TARN
- LECLERC DRIVE 59 ZA Pechnauquié Nord 31340 VILLEMUR SUR TARN
- BRICOMARCHE ZA Pechnauquié Nord 31340 VILLEMUR SUR TARN
- SCI LNM (RIVA Yoann) ZA de Pechnauquié 3 Rue Pierre Comte 31340 VILLEMATIER
- ETABLISSEMENTS DELMAS 116 rue des Artisans 31660 BESSIERES
- SMITHERS OASIS France/SILOË MOUSSE ZI du Triangle 68 rue des Artisans 31660 BESSIERES
- MR BRICOLAGE 140 avenue des portes de Bessieres 31660 BESSIERES
- MARCHE AUX AFFAIRES LA GARENNE 140 avenue des portes de Bessieres 31660 BESSIERES
- SUPER U 160 avenue des Portes de Bessières 31660 BESSIERES
- ABRISPEED 109 rue des Artisans ZA des Turques 31660 BESSIERES
- SARL T. ARTIBAT. SO 20 rue de Saliège 31340 VILLEMUR SUR TARN
- MODULEM 1606 route de Toulouse 31340 LA MAGDELAINE SUR TARN
- SARL AGC TRENQUE 65 route du pont 31340 LA MAGDELAINE SUR TARN

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- → **D'accepter** l'exonération des entreprises présentée supra, pour l'année 2024.
- → **De Mandater** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Résultats du vote

Votants – 25	Pour – 25	Contre – 00	Abstention – 00	NPV – 05 : M. ASSIE M. BONNASSIES Mme CHARLES Mme GUERRERO M. JOVIADO
--------------	-----------	-------------	-----------------	--

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance, Mme. Danielle FOLLEROT

Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées,

Le 2 6 OCT. 2023

Pour extrait conforme